



2^{me} Année
 N° 24
 18/12/1974
 Le N° : 12 F

Impr. SMETS, Blegny, tél. 87.40.76

Magazine

BLEGNY INITIATIVES

Le Mensuel d'Informations Générales et Régionales de l'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES.

Localités desservies : Barchon, Blegny, Bolland, Cerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont, Mortier, Saint-André, Saint-Remy et Trembleur.

Rédaction :

52, rue de l'Institut, Blegny-Trembleur Tél. 87.45.79

Publicité et Annonces :

47, rue de l'Institut, Blegny-Trembleur Tél. 87.40.26

Editeur responsable :

A. CHAINEUX, 52, rue de l'Institut, Blegny-Trembleur
 Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.

editorial

La fin de 1974 n'est pas beaucoup meilleure que celle de 1973. Les restrictions sur le plan économique, le chômage, les grèves et même la situation atmosphérique continuent à nous empoisonner l'existence. Nous espérons, cette année, pouvoir admirer, pour les fêtes de fin d'année, les illuminations déjà promises l'an passé par l'Association des Indépendants de Blegny, mais hélas interdites par un arrêté ministériel.

Nous ne pouvons faire le bilan de nos différentes associations, eux seuls en ont le droit, mais nous pouvons dire que cela ne va pas si mal que certains le pensent. Bien sûr, il y a des hauts et des bas, aussi faut-il toujours, pour les plus défavorisés par le sort, espérer un retournement de situation.

Nous aussi, nous espérons que cette année encore notre journal vous aura plu. Aussi, vais-je vous le laisser parcourir sans plus attendre en vous présentant à tous, au nom de « Blegny Initiatives Magazine », une année riche en loisirs, en sports et surtout en santé.

C. Godinas.



Les MEILLEURES
 CHAUSSURES

7ème et 8ème LARGEUR

en vente à LA MAISON

LEHANE

47, rue Entre-deux-Villes
 BLEGNY Tél. 87.45.18

La Pétanque Blegnytoise

Fondé il y a un an, notre club continue de s'agrandir. Il connaît un succès sans précédent.

Nous avons organisé 10 tournois qui ont été une belle réussite et nos joueurs, jeunes et vieux, se sont très bien défendus malgré les champions contre lesquels ils ont dû s'aligner.

Nous commençons la saison d'hiver avec les tournois en salle. Nous recevons régulièrement la visite de 40 joueurs venant des clubs voisins ainsi que des spectateurs de plus en plus nombreux.

Venez passer un bel après-

midi de détente entre copains !

Prochains tournois les samedis 14-12, 28-12-74, 11-1-75, 25-1, 8-2, 22-2, 8-3, 22-3, 5-4-75.

Que ceux qui s'intéressent à notre sport n'hésitent pas à se joindre à nous.

Les nouveaux affiliés qui auront participé à 7 tournois minimum, recevront un cadeau en fin de saison et ceci en supplément du prix remporté à chaque tournoi.

Affiliation : 120 fr., journal et assurance comprise.

A. B.

WISE TEXTILES

23, rue Haute, VISÉ

Pulls et Confection

TOUT pour HOMMES

TOUT pour DAMES

TOUT pour ENFANTS

Du choix !

De la qualité !

Des prix !

Carrelages - Revêtements

UNE SEULE ADRESSE :

Maurice Waucomont - Taeter

Rue Vieille Voie, 56

MORTIER

Tél. 041/87.45.74

APRÈS TRANSFORMATIONS, LES

Meubles Collard - Deliège

vous informent qu'ils ont ouvert une nouvelle
 SALLE D'EXPOSITION

GRAND CHOIX DE MEUBLES — STYLES ET MODERNES

Matelas des plus grandes marques : **Epeda, Pirelli, Recor**
 Les nouveaux sommiers **Lattoflex** et **Pirflex**
 Cuisines américaines

ENTRÉE LIBRE

PLACE DU VILLAGE — MORTIER

Tél. 87.40.57

Agence officielle **V.W.**



Etablissements PAISSE

S. P. R. L.

Avenue Albert 1^{er}, 34
VISÉ

Tél. 79.11.72
79.19.41

VOTRE FLEURISTE



F. DASSE-DEGUELDRE

31, RUE INSTITUT

BLEGNY

Tél. 87.42.08

Un Nouvel OUTIL D'EPARGNE !..

Bon de Caisse 5 ans
7,5% 10000 à 5 ans = 14292



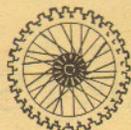
Agent GESBANQUE

Madame J. DEFER
rue L. Marlet, 3

Tél. 041/87.44.00

4570 Blegny-Trembleur

**GES
BAN
QUE**



moto-cross

Comme chaque année à pareille époque, il nous semble opportun d'effectuer un bilan et un classement du Championnat de Wallonie sur la saison défunte.

Et c'est lors du bal annuel qui se déroula le vendredi 29 novembre, la remise des trophées aux principaux animateurs de cette saison 1974 et concernant spécialement nos coureurs.

En Juniors nos meilleurs représentants se sont bien comportés.

En catégorie Seniors et comptant pour le Championnat de Wallonie ce fut le jeune Leclers qui obtint la première place, en 6^e place nous retrouvons Cévart, en 9^e place Verviers (2 Juniors montés en Seniors), ensuite Marlet.

En catégorie Experts, ce fut la consécration pour notre Club car nous retrouvons en première

loge Balbeur, 4^e Mouchon, 10^e Caps (meilleurs Seniors montés cette année en catégorie Experts), 11^e Bastin, viennent ensuite Lenders, Coffoy et Marx (donc le 1^{er} cité et le 3^e sont également des Seniors montés) mais nous ne discréditons pas la 2^e place du Blegnytois Jacques Adams.

Malgré un ordre du jour relativement chargé, les nombreux supporters présents ont dû faire preuve de patience avant que n'arrive enfin le moment de la remise des récompenses, la satisfaction des uns et l'amertume des autres s'oublia très vite dans la bonne humeur générale qui fit de cette fête un gros succès.

Et nous terminons ces dernières lignes en souhaitant à tous nos membres et lecteurs nos meilleurs vœux pour 1975.

Joseph

BATTICE-GRAILET



CHAUSSURES

ARTICLES DE SPORT



32, rue Entre-deux-Villes

BLEGNY Tél. 87.47.46

Motos YAMAHA

Distributeur officiel pour la province de Liège des Motos de Cross de 125 cc. à 360 cc.

Vélocoteurs

FLANDRIA et GARELLI

GARAGE

Michel

RICHARD

Rue Entre-deux-Villes, 28

BLEGNY Tél. 87.40.45

Votre Santé : MÉDECINE PRÉVENTIVE

La santé est le plus grand des dons et chacun peut beaucoup pour sa propre santé.

Les cars provinciaux de la médecine préventive ont visité au cours des dernières semaines de nombreux villages voisins et les habitants étaient invités à s'y présenter pour réaliser une radioscopie et un électrocardiogramme de détection.

Tous ceux qui se sont présentés à cet examen ont raison, mais, qu'ils n'aillent pas s'imaginer que la médecine préventive se limite à cela. Mieux vaut prévenir que guérir : 55 % des Belges meurent de maladie du cœur ou des artères et la statistique est aussi mauvaise dans toute l'Europe occidentale.

Il s'agit d'une maladie intimement liée aux erreurs de notre civilisation et à l'acquisition d'une série de mauvaises habitudes.

La médecine préventive dans le domaine du cœur consiste surtout dans la recherche et l'élimination de mauvaises habitudes qui sont à la base du développement de la maladie.

Nous allons dresser un inventaire de ces facteurs de risques et citer les moyens appropriés pour réduire au minimum leur influence.

I. Le mode de vie moderne

Mauvais

1^o le stress = vie trépidante, survoltée, l'ambition, l'excès de responsabilités.

La tension psychologique et les conflits, les excitations excessives, les troubles du contact humain et des rapports sociaux entraînent une fatigue anormale du muscle du cœur et des artères par l'action de certaines hormones.

2^o la sédentarité = vie assise, en espace clos.

Remède :

La détente saine, l'équilibre harmonieux de la vie affective et familiale ; l'exercice physique (sport, promenade, vélo).

II. L'excès de nourriture riche.

Mauvais :

La consommation de graisses saturées, l'excès de sel, l'excès de sucre. L'excès de poids et l'excès de sel amènent une augmentation de la pression artérielle et les graisses du sang circulant bouchent plus facilement les artères.

Remède :

Manger moins et surtout moins d'aliments gras, moins de sel et moins de sucreries.

Il est surtout conseillé si l'on veut maigrir, sans avoir faim, de manger des fruits, des légumes (surtout frais ou surgelés) car ceux en boîte sont trop salés.

Tous les poissons sont permis et les viandes maigres sans excès.

III. La manie du tabac.

Mauvais :

L'usage de la cigarette surtout dans un endroit mal aéré intoxique le fumeur mais aussi ses voisins.

La nicotine contracte et rétrécit les artères.

Remède :

Avoir envie de survivre et lire à ce sujet l'article de Blegny Initiative d'octobre.

IV. La manie de l'alcool.

(Riche en calories) est une des causes principales de l'obésité et mène à la destruction de la personnalité et au manque de contrôle de ses habitudes. Une consommation régulière de plus de 3 verres de bière ou de 2 verres de vin ou de spiritueux est considérée par les médecins comme trop élevée (alcoolisme chronique).

Notre cœur a ses raisons que notre civilisation ne connaît point. Est-ce une raison pour ne pas le prendre à cœur ?

La médecine préventive ce n'est pas simplement un électro négatif mais aussi la modification de certaines habitudes réputées néfastes.

Toubib.

POTINS

SYSTEME « D »

Vous avez certainement été divisé chez vous par le choix des programmes de la T.V.

Le mari souhaitait suivre un match de football tandis que l'épouse aimerait plutôt l'émission de variétés. Aussi c'est avec plaisir que nous publions la solution communiquée par M^{me} Simone Grégoire-Smets.

Vous achetez un téléviseur couleurs et vous gardez votre ancien modèle. Vous superposez les deux T.V. Le mari regarde (sans le son) le match tandis que sur l'autre récepteur, l'épouse a le loisir de contempler ses vedettes préférées.

C'est aussi simple que l'œuf de Colomb, mais un peu plus cher. Aussi faut-il avoir les moyens de ses besoins (ou le contraire).

LE PRESIDENT MODELE

J. Collaers, président des vétérans, avoue ne dormir qu'une heure la nuit précédant un match de son équipe. Il ne fume pas moins de dix cigares pendant la rencontre et n'est rassuré que lorsque son équipe mène par un écart de 5 buts.

Heureux président d'être rassuré après une mi-temps... Que d'envieux vous devez faire !

UN COUP A L'EAU

Pour le match l'opposant à Fléron, l'équipe première de football avait subi une préparation exemplaire. Jugez-en.

Réunion à la buvette dès 10 h. 30. Théorie jusqu'à 11 h. Dîner en commun (menu sportif). Parties de cartes jusqu'à 13 h. 30. Déplacement à Fléron. Mais suite aux pluies abondantes, terrain impraticable et... match remis. Mais comme dit l'adage : « l'intention vaut l'action ».

LES (BONS) MOTS DU MOIS

— Apprenant que G. Lacroix allait à la chasse : « On tire son coup où on peut ».

(G.G.)

— « Nous n'avons pas encore de décès ce mois donc pas de chemin de croix ».

(M. le curé).

— Suggestion pour une manifestation à Blegny : « Cortège de cocus, mais on risque de n'avoir personne... sur le trottoir » (C.G.)

DIALOGUE

AVEC LES BLEGNITOIS

M. E. Cloes, que pensez-vous de la femme ?

« Une jolie fleur dans une peau de vache »

« Une jolie vache déguisée en fleur »

« Qui fait la belle et vous attache et qui vous mène par le bout du cœur. »

MM. R. Dasse et F. Clermont, qu'avez-vous retenu de vos vacances ?

« J'ai bien mangé, j'ai bien bu, j'ai la peau du ventre bien tendue, merci petit Jésus ! »

Et le problème des fusions de communes, M. le mandataire communal ?

« J'en suis malade, complètement malade... »

Quelles sont vos premières impressions de chasseur, M. Lacroix ?

« Le gibier manque et les femmes sont rares... chantent en chœur les 80 chasseurs. »

Sévy.

A votre Service

vous allez **Construire ?**
acheter ?

- ★ Comment obtenir la **PRIME ?**
- ★ Où emprunter aux **meilleures conditions ?**
- ★ Comment **préparer** votre opération ?

Pierrot MULLER

vous conseillera **PERSONNELLEMENT**

→ Bureau à **Blegny le jeudi de 18 à 20 h.**
au 26, rue de la Fontaine
Tél. **87.42.77**

→ **24 h. sur 24** à votre disposition
à **Richelle**, rue Maison Communale, 23
Tél. **79.30.02**

Se rend **GRATUITEMENT** à domicile.

En regardant BLEGNY à la T. V.

Le mardi 26 novembre au soir, bien enfoncé dans mon fauteuil, je m'apprêtais à vivre une soirée T.V. traditionnelle. Au menu : Sport et Vie.

Voici qu'à mes yeux ébahis apparaissent en lettres qui chantent Guy Lukowski de Blegny-Trembleur. Bien sûr j'éprouve, comme tout un chacun, un énorme plaisir en écoutant vivre la guitare de celui qui sait si bien la faire et nous faire vibrer. Mais Guy Lukowski me pardonne, je me suis surtout attaché à voir dans ma lanterne magique mon village et mes souvenirs.

Chez Guy Lukowski, c'était chez Alexandre St-Remy où chaque année avec la procession nous cheminions, chapardant ici une poire toute verte ou une griotte acide. Plus grand, nous nous désaltérions à la goutte de péquet que nous présentait Pétronille et au croisement dans la rue de la Waide, les petits gym-

nastes l'irgraignaient sournoisement vers les filles qui suivaient « l'Etoile du Matin » ou s'égrenaient dans le chapelet vivant des « Mystères » si bien arrangés par le général de la procession : Catherine Cloes qui lançait son cri habuel : « En avant, l'Etoile du Matin ! Reculez ! »

Puis ce fut la leçon de guitare à l'école communale. Non pas notre vieille école où la porte s'ouvrait violemment et où le « Maiss Collard » venait crier : « On part » pendant que le Maître Fawe regardait anxieusement si les « Lign'roux » volaient vers le poste de tenderie de son fils.

Dans la magie de la musique et du verbe qu'il manie avec autant de dextérité, Guy Lukowski disparut de notre écran en nous laissant un sentiment mitigé de joie et de mélancolie.

Merci, Guy Lukowski !

G. Guyot.

FOR(D)MIDABLE CAPRI II



GARAGE

Henri LEVAUX

S. P. R. L.

Tél. 87.41.01

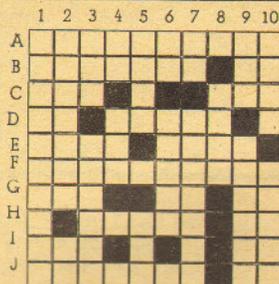
BLEGNY-TREMBLEUR

VOITURES DE STOCK

SOLUTION DU N° 23

Horizontalement : A. Programmes — B. Auréolée — O — C. Ré - Si - N - S — D. Allée - PTT — E. Placerais — F. Lei - Antar — G. U - Talus - Ro — H. Italique - S — I. Erg — Ruera — J. Siégée - Eté.

Verticalement : 1. Parapluies — 2. Ruelle - Tri — 3. Or - Laitage — 4. Ge - Ec - Al - G — 5. Rosée - Lire — 6. Ali - Rauque — 7. Me - Pansue — 8. Mentit - Ere — 9. E - Tsar - At — 10. SOS - Rosse.



Les Mots Croisés

de
Nicole
et
Daniel

HORIZONTALEMENT

- A. Certains préparent déjà celui de leurs prochaines vacances.
- B. Bateau — Renv. : possessif.
- C. Début de inespéré — Il peut être à blanc.
- D. Titane — Démonstratif.
- E. Victoire de Napoléon — Premier enfant.
- F. Entrelacement de figures de fantaisie.
- G. Trois fois — Lu — Possessif.
- H. Glacée — Personnel.
- I. Élément de centre — Troublé — Saint français renversé.
- J. Tient un étal pour un maître boucher — Négation.

VERTICALEMENT

1. Action entreprise spontanément.
2. Répaire — Possessif renversé.
3. Bugle à fleurs jaunes — Brava.
4. Négation — Cabriolet.
5. Anneau de cordage — Monnaie romaine.
6. Note — Fatiguée.
7. Champion — Boisson alcoolisée.
8. Fin.
9. Rayon — Père d'Andromaque.
10. Personne — Peut être de gymnastique.



judo

Saint-Nicolas au Judo Club Blegny

Comme d'habitude, le tapis était comble. D'un côté les ceintures jaunes et oranges, de l'autre les ceintures blanches. Une chose moins habituelle, le calme mêlé à l'excitation régnait parmi tous les judokas. Pour ce jour-là, on leur avait promis une surprise, une visite. Petits et grands s'appliquaient à bien faire leurs prises quand il entra

chargé de cadeaux. Mais... qui est il ? Saint Nicolas, bien sûr.

A ce moment, chacun se demanda s'il avait été assez sage. Il faut croire que oui, car tous reçurent leur petit cadeau et sachet de friandises. A ce Saint si généreux, tous ensemble nous criions : merci Saint Nicolas.

Mady Godinas.

Blegny-Trembleur

Salle St Jean Berchmans

LE MARDI 31 DECEMBRE 1974 à 21 h.

Grand Bal de Réveillon

dans une ambiance du tonnerre

avec l'incomparable orchestre

★ ★ ★ *Blue Star* ★ ★ ★

Dès 21 heures à l'aube.

Invitation cordiale à tous.

Le Comité.

MÉRITE SPORTIF

1. Colson J.-L. (Trial)	22
2. Hackin Cl. (P.-P.)	17
3. Detalle G. (F)	12
4. Borquet F. (F)	6
5. Delcomminette R. (B)	6

CLASSEMENT GENERAL

1. Colson J.-L.	111
2. Hackin Cl.	77
Deby Chr.	77
4. Richard M.	69

5. Jolet T.	61
6. Detalle G.	41
7. Godinas M.	39
Cloes J.	39
9. Léonard L.	37
10. Smits D.	36
11. Delcomminette R.	35
12. Prégardien E.	33
13. André J.	29
14. Piron J.	25
15. Lahaye M.	23

★ Pour construire sans problème,

★ Pour vendre ou acheter, maisons, terrains ou ensemble de terrains,

adressez-vous en toute confiance à

La s. p. r. l. Immobilière

J. A. CERFONTAINE

1, Rue Saint-Vith — FENEUR

Tél. 79.16.95

LA SOIREE DU MERITE SPORTIF

de BLEGNY INITIATIVES
Le vendredi 24 janvier 1975 à 20 h. - salle St Jean Berchmans

Une grande première sera organisée à Blegny, qui intéressera tout le monde.

Les sportifs de tous nos clubs sont cordialement invités à y participer puisque le MERITE SPORTIF sera remis au gagnant de notre compétition annuelle mais aussi parce que les neuf suivants classés au concours seront eux aussi récompensés.

La soirée sera animée par le concours de la Tête et des Jambes qui verra nos candidats régionaux « Têtes » interrogés sur l'athlétisme, le football et le cyclisme de 1960 à nos jours. Les questions seront scellées et rédigées par un journaliste sportif étranger à la commune. Elles ne seront connues qu'au moment du concours.

Mais, ce qui est sensationnel, c'est que nos intellectuels du sport, en cas de chute, seront repêchés dans chaque discipline sportive par de très grands noms du sport. Citons :

en football :

Roger Henrotay, du R. Standard Liège
Francis Nicolaï, du R.F.C. Liégeois

en basketball :

Eaton, l'Américain du Standard
et son compère Schraepen

en cyclisme :

avec une surprise de dernière minute que nous dévoilerons en son temps, se produira rien moins que Joseph Bruyère.

Tous les candidats sportmen peuvent s'inscrire à notre concours. Ils seront réunis entre le 13 et le 19 janvier pour préparer la compétition.

Qu'ils soient de Blegny ou d'ailleurs, ils peuvent se présenter. Nous sommes d'ailleurs certains que des dames brûlent d'en vie de montrer aux hommes qu'elles sont aussi fortes qu'eux en matière de sport intellectuel.

Neuf candidats ont déjà répondu à l'appel de notre journal. Nous les citons dans l'ordre alphabétique :

François Clermont
Luc Detalle
Jacques Delcomminette
René Delcomminette
Jules Etienne
Michel Lemaire
Paul Pirene
Jean-Marie Thomassin
Jean Vervier (Dalhem)

Amis sportifs, rejoignez nombreux ces candidats aux éliminatoires.

Date limite d'inscription : 10-1-1975.

Bulletin d'inscription
à renvoyer à Blegny Initiatives
52, rue de l'Institut
à 4570 Blegny-Trembleur

Concours La Tête et les Jambes

Nom :
Prénoms :
Adresse :
Date de naissance :
(sans limite)

Invitation cordiale est lancée à tous car il y aura de l'ambiance ce soir-là, la soirée

se terminant par une sauterie dansante qui permettra à tous de faire le point, aux sportifs et à leurs épouses et amis de se retrouver, aux amis, sympathisants et curieux de voir ou de revoir une formule de jeu qui fit si grand succès voici vingt ans aux débuts de la télévision.

La présence de très grands sportifs de renom international marquera dans la petite histoire de la région et nul doute que le suspense sera grand pour tous.

Amis de tous les environs, venez nous rejoindre à une soirée qui vous permettra de vous déridier et de côtoyer pour quelques heures une brochette de sportifs de grand renom et, sur le plan plus local, une brochette de sportifs parmi les plus méritants.

Blegny Initiatives, comme toujours depuis sa création, mettra toutes ses forces vives en branle pour que chacune et chacun trouve en cette occasion, un délassément de choix et inaccoutumé.

Lectrices, lecteurs, spectatrices, spectateurs, sportives, sportifs, ménagères, pères de familles, grandes personnes, écolières, écoliers, étudiants, retraités ou gens actifs, amies et amis de notre journal et de Barchon, de Bolland, de Cerexhe-Heuseux, de Dalhem, de Feneur, de Housse, de Julémont, de Mortier, de Saint-André et de Saint-Remy, inscrivez-vous à notre compétition et venez encourager vos candidats, le 24 janvier 1975.

Vraiment, une grande soirée en perspective !

LA SOIREE EST PATRONNEE PAR LE CIDRE RUWET

Haute Coiffure Masculine

P. Servaty

1^{er} Grand Prix au Championnat de Belgique
pour Postiche Messieurs

Les postiches de grand naturel sont traités dans le salon privé spécialement
par P. SERVATY

138, rue de Fragnée, LIEGE

Tél. : 52.56.45 ou 87.48.60

Carnet Blegnytois

MOIS DE NOVEMBRE 1974

NAISSANCES :

— Cilissen Christelle, rue du Vicinal, le 5-11-74.
— Demeyer Georges, rue de Maroux, le 12-11-74.

DECES :

— Gouvy Marie, rue de l'Institut, 30.

MARIAGE : Néant.

CARROSSERIE

CLOES

Fondée en 1907

TOLERIE

PEINTURE

Réparation et transformation de camions et voitures
Constructions métalliques et en métaux légers
— Produits d'entretien pour carrosserie —

37, Place Ste-Gertrude, BLEGNY

Tél. 87.41.88



RESTAURANT

Franche-Comté

AMBIANCE JEUNE ET FAMILIALE

Propriétaires : M. et M^{me} Jean RIKAR

4511 - BARCHON
27, rue Aux Communes
Tél. 04/87.40.36

Parking aisé
Ouvert toute l'année jusqu'à 22 h.
Fermé le lundi



Informations B.I.

Un contrat de mariage

(4^{me} PARTIE)

18. 2^e Gestion des biens communs.

Contrairement aux autres problèmes fondamentaux faisant l'objet du régime matrimonial, la gestion des biens se pose tous les jours de l'existence de la vie du couple.

En effet, les questions d'appartenance, des rapports entre les masses de biens... n'interviennent le plus souvent qu'à des moments bien précis, soit au début ou à la fin de la vie commune.

Le pouvoir de gérer les biens communs est très important : il constitue pour celui qui en est le titulaire, la faculté de vendre, de louer, d'hypothéquer, de recevoir des sommes d'argent, d'effectuer un placement...

Dans notre droit, — et cela semble être bien connu du public — le mari est « le seigneur et maître de la communauté », il est « seul maître à bord » (voir supra n° 10). Il a le droit d'accomplir seul tous les actes sur les biens communs.

Certaines « contestataires » peuvent considérer ces attributions comme excessives ou anormales en raison de l'évolution sociale actuelle.

(Néanmoins, ce principe est imposé par la loi et les époux ne peuvent même pas prévoir le contraire dans leur contrat de mariage. En effet, la clause particulière par laquelle les époux confient la gestion des biens communs à la femme, est nulle.

Le mari doit être le gestionnaire des biens communs.

19. Mais pourquoi le mari et pas la femme ?

Aujourd'hui, peut-être plus que jadis, il est facile de concevoir une femme titulaire du pouvoir de gérer les biens communs. Malheureusement, l'héritage du passé est là ; ce sont nos aïeux, Mesdames les « contestataires », qui nous ont transmis cette idée de pouvoir marital. Pour eux, le mari était le plus capable d'administrer la communauté dans l'intérêt du ménage.

Leur raisonnement — il est encore fondé en grande partie de nos jours — est le suivant.

Le principe essentiel et directeur de la gestion de la communauté doit être l'intérêt du couple et non celui de l'un ou de l'autre uniquement.

Il faut dès lors imaginer un système permettant de tendre vers ce but ultime ou du moins des deux époux ?

Théoriquement, ce n'est pas impossible. Mais il est facile de prévoir les difficultés, les contradictions et même les fraudes que ce système peut entraîner en pratique : le même bien peut très bien être vendu deux fois par l'un puis par l'autre chacun de son côté.

Le seul système praticable est celui qui attribue tous les pouvoirs de gestion à un seul et qui accorde à l'autre des garanties, des facultés de contrôle.

Cependant pourquoi le mari a-t-il été choisi ?

A l'époque, les mœurs étaient tels que le mari, l'élément masculin du couple était présumé être le plus apte à représenter l'intérêt du ménage, à en supporter les charges et les responsabilités.

Ce raisonnement est fondé sur un jugement de valeur que certains rejettent de nos jours.

L'émancipation de la femme ne peut évidemment pas être niée, mais l'évolution est-elle suffisante que pour justifier une petite révolution juridique attribuant des pouvoirs identiques à l'épouse ?

La question est posée ; sa discussion dépasse en tout cas le cadre de ces articles, c'est pourquoi nous ne l'approfondirons pas.

20. « L'équilibre des forces » au sein du ménage est malgré tout garanti. La femme n'est nullement démunie pour prévenir et empêcher son mari de commettre ce qui peut être appelé un détournement de pouvoir.

Le mari peut être tenté d'agir à l'encontre de l'intérêt du ménage.

Afin de contrôler et même de sanctionner le mari coupable de fraude, il a été prévu tout un arsenal de mesures et de dispositions en faveur de la femme. D'une part, des limitations ont été apportées aux pouvoirs du mari, d'autre part des garanties et même certains pouvoirs ont été accordés à la femme.

21. Il est interdit au mari de faire seul une donation d'immeuble commun. Il ne peut pareillement donner une quantité de meubles qui eu égard à l'état de fortune et au standing de vie du ménage, pourrait être considérée comme excessive.

De pratique courante, les notaires n'acceptent d'établir un acte d'hypothèque ou de vente d'immeuble commun que si la femme intervient auprès de son mari. De par la fréquence de leur contenu, ces limitations sont très importantes et constituent d'office un obstacle aux négligences, égarements ou même à la prodigalité du mari.

22. D'autres garanties sont à la disposition de l'épouse, mais elle doit en demander le bénéfice : ces sûretés ne jouent pas d'office.

Si la femme s'aperçoit que le mari commet des erreurs flagrantes de jugement, qu'il a engagé malgré son avis contraire, des biens communs là où les risques de perte sont importants, bref si elle constate une mauvaise gestion, elle a la faculté d'en éviter les conséquences fâcheuses,

en renonçant à la communauté. Elle peut encore demander la séparation des biens judiciaire et ainsi être autorisée à changer de régime matrimonial — il s'agit de la seule exception au principe de l'immutabilité du régime matrimonial. Elle a la possibilité de n'accepter la communauté que sous un bénéfice d'émolument : autrement dit, elle n'accepte sa part de passif qu'à concurrence de sa part d'actif.

La loi lui accorde en outre une hypothèque sur les immeubles de son mari.

23. Exceptionnellement encore, la femme dispose d'un pouvoir de gestion sur certains biens communs.

En pratique, le cas est aujourd'hui très fréquent.

La femme exerce une profession distincte de celle de son mari ; sa rémunération et tout autre gain, indemnité... provenant et dû en raison de son travail propre, tombent dans la caisse commune — ce sont des acquêts —, mais elle a le droit de les gérer seule.

Néanmoins, la difficulté surgira, lorsqu'il faudra prouver que tel bien commun fait partie de la masse réservée à la femme. C'est pourquoi la femme qui ne se ménage pas de preuve, ne peut prétendre au bénéfice de cette disposition.

24. Remarque importante.

Ces biens communs dont la gestion est par exception réservée à la femme ne peuvent en aucun cas, être assimilés aux biens propres de cette dernière.

La gestion de ses biens propres pose un problème spécifique qu'il est intéressant d'examiner en marge de l'étude présente.

En effet, comment sont gérés les immeubles acquis par la femme avant le mariage ou reçus à la suite d'une donation ou d'une succession ?

En principe, c'est encore le mari qui les administre.

Cependant ici, il est non seulement contrôlé mais il engage sa responsabilité envers sa femme.

Ainsi, le mari peut louer et percevoir les loyers des immeubles propres à sa femme ; mais, aucun des deux ne peut les vendre, sans l'autorisation de l'autre. Ici le notaire est légalement obligé d'exiger la signature des deux époux.

Tel est le principe légal.

Par une clause particulière du contrat de mariage, les époux sont autorisés à convenir que l'épouse seule aura la gestion de ses biens propres.

La loi n'est plus impérative à ce sujet, elle n'est que supplétive (voir n° 1). Si elle se manifeste dans le contrat de mariage, la volonté des époux est de rigueur.

A suivre

JICE

NOTRE SOUTIEN A
BLEGNY-INITIATIVES

BUREAU D'EXPERTISES
FISCALES ET COMPTABLES

Fiduciaire CHAINEUX

52, rue de l'Institut
Blegny-Trembleur



Votre Coiffeur conseil :

Vital Baguette

Rue Entre-deux-Villes, 79
Tél. 87.45.78

BLEGNY

vous propose
ses coupes et brushing
dans un style très PERSONNEL

Jos. NIBUS

TOUTES ASSURANCES

FINANCEMENTS — PRÊTS

EN 24 HEURES

10.000 en 12 mois = 901 F
20.000 en 12 mois = 1.802 F
50.000 en 24 mois = 2.423 F
70.000 en 36 mois = 2.406 F
100.000 en 36 mois = 3.437 F

RAPIDITE

DISCRETION

47, rue de l'Institut

Tél. 87.40.26

BLEGNY

SAINT-REMY En passant par . . . LEVAL

Quartier de l'ancienne paroisse de St-Remy mais relevant initialement de Housse (sauf la ferme de Leval), la Section constituée une entité jusqu'en 1795, date à laquelle elle fut scindée en Leval-Housse et Leval-St-Remy.

La commune de Housse maintenait la perception foncière totale jusqu'en 1814, moyennant une redevance annuelle de 22 fr. Ces deux nouvelles sections restèrent attachées jusqu'à ce jour à leur paroisse d'origine, Saint-Remy.

Leval-St-Remy qui nous concerne, compte une vingtaine d'immeubles, il est compris entre le Chemin de Sougné (anc. N2), la Bouhouille, anc. Al Bouhouil (Housse) en 1620, le Chemin de Leval et le Bolland. Le Pré-aux-Chevaux forme l'extrémité Est du quartier.

Comme voie d'accès principal, le chemin de Sougné, anc. «Chemin du Bolland» qui est noté en 1871 comme «boueux et humide en toute saison». L'affichage de ce projet de route eut lieu le 27 juin 1885, l'adjudication de la 3^e Section fut prise par l'entrepreneur de Housse, M. Watrin, au prix de 7.700 fr.; les pierres de taille extraites de la propriété Joskin Melchior. M. Dupont, propriétaire de Leval, autorisait la prise de 2 m. sur 8 m. dans sa prairie, les travaux durèrent 4 mois. Ceci ne réglait malheureusement pas le problème d'écoulement des eaux qui envahissaient Leval, l'aménagement se fit beaucoup plus tard.

Le nom de ce quartier est resté attaché à celui des chevaliers de Leval, premiers titulaires connus de l'ancien domaine. Sans entrer ici dans l'histoire de la Ferme de Leval (altitude 146 m.) notons que l'abbaye de Val-Dieu en acquit la moitié à Anselme de Leval en 1241, la seconde à son neveu Gabriel en 1268. Le do-

maine comprenait 2 moulins, il fut d'abord organisé en «Grange» et exploité par des moines ensuite par des «censiers». L'histoire de la ferme sous l'Ancien Régime n'est qu'une longue suite de disputes entre les moines, les censiers et les hobereaux des alentours. Pillée en 1662 par les milices liégeoises, par reprisaillies; occupée en 1792 par le Général Norman, Chef des Flanqueurs de Gauche (formation militaire) et placée sous la sauvegarde des Hussards. La ferme était détachée de Val-Dieu à la Révolution française, elle fut après bien des vicissitudes finalement mise sur la liste des ventes comme Bien National et adjugée pour 1.600.000 livres en assignats... Notons encore que la plus ancienne Confrérie de St-Remy a été fondée à Leval en 1654 par le censier Jean de Jodoigne, le Vieux; mambourg, Poncin Gatier et Ioan Schyns, pasteurat du Curé Dom Gilles Constant. L'enluminure en or de la bulle coûta «3 florins, 11 pattars, 1 liard» (arch. Par.).

Leval retient aussi l'attention comme siège de l'ancienne industrie drapière locale, elle était déjà exercée à la Foulerie de Leval en 1672 pour péricliter à la fin du 1^{er} Empire (rapport au Préfet de l'Ourthe, 12 oct. 1812). La production était tombée à 12 pièces de drap, 10 de coling et 55 de serges. Il subsistait 14 métiers et les invendus étaient considérables, ceci pour le 2^e semestre 1812. La place nous manque ici pour rappeler les noms des fileurs de laine, peigneurs, fabricants de serges et tisserands. De 1798 à 1806, citons au passage: Werts, Ernotte H., Sicar, Pirard, Somberg André, Fassin P.J., Scuvé, Lucas André, Coune, etc. En 1812, il y avait 249 moutons à la ferme de Leval (arch. Com.). En 1800, M.

Gaillard François est fabricant-tisserand patenté. Le lavage des laines se faisait dans l'ancien bief jouxtant l'immeuble, à une époque où le Bolland n'était pas encore l'égoût intercommunal. En 1831, on retrouve MM. J. Meyers et Decoz, tisserands.

Pour mémoire, le forgeron Pauchen opérait en 1830 à Leval. L'exploitation agricole s'est parallèlement développée. On trouve dans le livre de comptes de 1856 à 1864 d'une vieille famille des précisions sur le rendement de la ferme et les dépenses. Il en ressort qu'un ménage de 7 personnes consommait 25 livres de beurre par mois en 1864. Le livre coûtait 0,70 fr. la production de mai 1856 à janvier 1857 totalisait 543 «livres» au prix de 723 fr. (la livre = 1/2 kg.).

Pour les salaires, un maître-ouvrier, M. Jol... recevait en avril 1858, 5 fr. pour 5 journées (de 12 à 14 heures de travail), les autres, en moyenne, 0,80 fr. par jour.

On pourrait également évoquer le Moulin Henri, désaffecté. Il était alimenté par un bief de 450 m. dont il ne reste guère que le tracé, il s'amorce au coude du Bolland, Pré-aux-Chevaux; le gabarit était de 1 m. 40 sur 1 m. 20. De la vanne de régulation à 300 m. de l'ancien Moulin, il ne reste que les assises. Le canal s'est progressivement comblé et l'ancienne passerelle du Bolland a disparu avec les travaux de curage.

Leval fut sans doute autrefois le plus actif des quartiers de Saint-Remy.

Nous avons effleuré ici l'histoire des Sections de St-Remy avec l'objectivité d'un Namurois, non-suspect de parti-pris congénital ou occasionnel.

M. Halin.

L'AMICALE MOTOCYCLISTE DE BLEGNY

possède DEUX CHAMPIONS DE WALLONIE

Expert : J. BALBEUR

Senior : M. LECLERC

sur moto YAMAHA

Distributeur officiel pour la Province de Liège :

M. Richard & Fils à Blegny

Tél. 87.40.45

Pleins feux sur Blegny pour les fêtes de fin d'année

Avec le mois de décembre, nous reviennent les fêtes de fin d'année. Période par excellence pour les cadeaux — Noël avec la garniture du sapin — Nouvel-An et ses souhaits traditionnels. C'est la période où L'UNION, association des indépendants de Blegny réalise l'éclairage de la Place ainsi que des rues du village. A chacune des entrées, un sapin éclairé (qu'éventuellement les ha-

bitants du quartier pourront embellir) accueillera les visiteurs des localités voisines.

Pourrions-nous également proposer à cette occasion à ceux qui disposent d'un espace vert autour de leur habitation de garnir également (sapins éclairés, jeux de lumière, etc...). C'est le moment des bricoleurs).

Quant aux magasins disposant d'étalages, ils pour-

raient réaliser, crèche ou autres activités, afin de donner plus de relief à ceux-ci. Par ailleurs, nous proposons aux commerçants de laisser l'éclairage magasin jusqu'à 22 h.

Nos rues ainsi illuminées revêtiront une activité inhabituelle.

L'Union des Indépendants vous remercie d'avance de bien vouloir les aider dans ces réalisations.

Jyesse.

Toute la gamme « SIMCA »



Au GARAGE

THOMASSIN

GRAND CHOIX DE VOITURES
D'OCCASIONS

BLEGNY-TREMBLEUR

Tél. 87.41.08



**tennis
de table**

Environs 300 inscriptions à

notre Tournoi annuel de Tennis de Table.

C'est dans un beau climat de sportivité que s'est déroulée cette manifestation à laquelle ont participé les joueurs et joueuses d'une trentaine de clubs tant de la province que d'ailleurs. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Voici les résultats enregistrés :

MINIMES :

1. Cloes J.P., Housse
2. Delhaye, Hossip

CADETS :

1. Reull, Welkenraedt
2. Hansen, Welkenraedt

JUNIORS :

1. Seef, Donald
2. Wiesen, Donald

N. C. :

1. Dencôl, Donald
2. Junker, St-Joseph
3. Schoffers, Welkenraedt
4. Jonxis, Housse

D :

1. Masson, Bruyères
2. Wiesen, Donald
3. Cloes J.L., Housse
4. Sokolowski, Housse

C :

1. Cloes J.L., Housse
2. Klein, Ans
3. Sokolowski, Housse
4. Lenders, Bruyères

B :

1. Lamquin, Fléron
2. Christophe, Fléron
3. Douvré, Micheroux
4. Stevens, Ans

B. sp. :

1. Christophe, Fléron
2. Boulet, Micheroux
3. Stevens, Ans
4. Lamquin, Fléron

Vétérans :

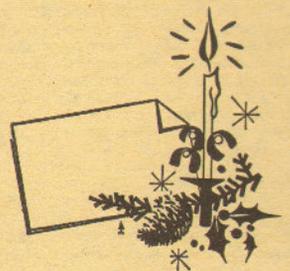
1. Joyeux L., Fléron
2. Wiczorek J., Blegny

L'interclubs reprendra le 3 janvier pour Blegny 6 et le 4 janvier pour les sept autres équipes.

Nous croyons utile de rappeler que les entraînements ont lieu tous les mardis et jeudis de 19 à 22 h. dans les deux salles de l'Institut St-Joseph, que la pratique de ce sport extraordinairement efficace pour l'entretien de la condition physique est accessible à toutes et à tous. Une cotisation annuelle de 250 F vous donne droit à l'accès aux locaux (chauffés). Les frais de déplacements sont couverts et les balles fournies par le club. En outre, une assurance couvre tous les risques.

Le comité et es pongistes du TTC BLEGNY, en espérant un nombreux et fidèle public lors de toutes les organisations, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1975.

Gilbert Deliége.



“L'Union” profite du numéro de décembre de Blegny - Initiatives pour présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à toutes et à tous, pour l'année 1975.

Vu à Blegny

A la Fontaine, suite aux pluies récentes, on a mis une plaque : « Eau non potable ».

Un certain Monsieur habitué à prendre l'eau à cette fontaine a constaté que la plaque préventive n'étant que d'un côté, il pouvait sans risque se fournir à la bouche opposée.

Cadeau utile

— Tu sais, dit un jeune homme à un autre, je gagne beaucoup d'argent avec la guitare que ma marraine m'a donnée à Noël.

— Où vas-tu jouer ?

— Nulle part. Mon père me donne de l'argent chaque semaine pour que je ne joue pas.

Café BERTRAND-JOLLY

(chez Marie-Jeanne)

Rue Entre-deux-Villes
BLEGNY-TREMBLEUR

Local du Royal Blegny F.C.

Local de la
Société colombophile

Local du Basketball

Ambiance joyeuse et familiale
Le meilleur STELLA au tonneau



gymnastique

C'est avec des forces retrouvées pendant les vacances et une impatience non dissimulée que garçons et filles ont repris les cours dès la première semaine de septembre.

Leur nombre avait sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente ce qui a provoqué la satisfaction du Comité bien sûr, mais aussi celle de nos dévoués moniteurs et monitrices qui ont découvert de nouveaux « espoirs » tout en retrouvant les anciens.

La « rouille » des articulations a été éliminée par des exercices appropriés, la condition physique est retrouvée, les progrès aux appareils sont évidents et encourageants.

Le courage et l'enthousiasme ont d'ailleurs, en ce mois de décembre, été encore amplifiés

par l'arrivée des nouveaux promis : le cheval d'arçon et les anneaux.

Gageons qu'après une période de familiarisation tout à fait normale, ils trouveront déjà des « maîtres ».

Vous pourrez en juger vous-même d'ailleurs au cours de la démonstration annuelle qui, comme d'habitude, se tiendra à la fin du mois de mars 1975 en notre salle, rue de l'Institut.

Nous nous en voudrions de terminer cet aperçu de la reprise sans souligner la persévérance, le courage et les progrès des dames à la séance du vendredi soir, dont le nombre n'a cessé de croître, certaines autres sont, paraît-il, jalouses de votre ligne, de votre toilette, de votre souplesse améliorée ou retrouvée. Qu'elles fassent comme

vous !! C'est le conseil que nous leur donnons.

La société a investi, comme vous pouvez vous en rendre compte, d'énormes sommes dans l'achat de matériel et elle projette d'agrandir la salle en largeur pour l'améliorer. Une grande partie des frais est payée par le seul Bal que la société organise au réveillon du nouvel an.

Si vous voulez bien vous amuser et en même temps soutenir la société vous viendrez donc boire et danser le 31 décembre 1974 au Bal de Réveillon qu'animerà l'excellente formation Blue Star dès 21 h. à l'aube.

Nous vous fixons rendez-vous pour cette manifestation distrayante et nous vous remercions de votre attention.

Le Comité.

POUR VOS ARTICLES DE SPORTS

Popeye PITERS

RUE ST-GILLES, 112

4000 LIÈGE

Télé. : 04/23.36.69

La BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Pierre LEDENT

se recommande pour vos pâtisseries, bûches et gâteaux de Noël et fin d'année et vous remercie d'avance de vouloir prendre la précaution de passer votre commande avec un délai minimum de 3 à 4 jours avant la date d'enlèvement.

Magasins :

Rue Entre-deux-Villes
Rue Gérard Wilket

Tél. 041/87.42.16

Blegny-Trembleur
Saint-Remy



▽ PAS DE FEMME COQUETTE
▽ SANS COIFFURE PARFAITE

haute
Suzy coiffure

Exclusivité des produits MARGARET ASTOR
Perruques et postiches OLIVIA GARDEN

19, place Ste-Gertrude BLEGNY
Tél. 87.47.37 Privé 87.48.16

Si vous avez des problèmes financiers à résoudre
CONSULTEZ-NOUS, nous vous rendrons visite
Le bureau de la S.N.C.

PIERRE NIHANT & CIE

Chemin de Rabosée, 13, à SAIVE

MET A VOTRE DISPOSITION :

SON EXPÉRIENCE - SA RAPIDITÉ - SA DISCRÉTION

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF FONDÉE EN 1957

Si vous avez un achat à financer (auto, articles ménagers, etc.) nous vous communiquons ci-dessous les modalités légales de remboursement.

Nouvelle réglementation à partir du 1-9-74

	Acompte	Durée
— Autos neuves	50 %	24 mois
— Autos plus de deux ans	45 %	16 mois
— Autos moins de deux ans	45 %	18 mois
— Vélocoteurs	40 %	16 mois
— Articles ménagers	30 %	20 mois

PRETS PERSONNELS

— 10.001 à 20.000	12 mois
— 20.001 à 35.000	12 mois
— 35.001 à 70.000	12 mois

Les commerçants, professions libérales, agriculteurs ne sont pas soumis à cette réglementation et peuvent obtenir des durées allant jusqu'à 60 mois lorsque le prêt est destiné à des fins professionnelles.

PRETS HYPOTHECAIRES PREMIER ET DEUXIEME RANGS

Assurances toutes natures - Auto - Moto Vélo
CONSULTEZ-NOUS : Téléphone : 62.74.33 et 62.72.56

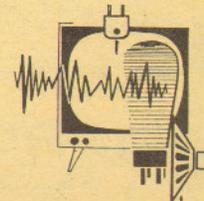
Bières - Eaux - Limonades

Dépôt des bières «ARTOIS»

René GARSOU

16, rue du Vicinal Blegny-Trembleur Tél. 87.47.49

- Installations Electriques
- Appareils ménagers
- Spécialiste Radio - T.V. noir et blanc - couleur
Dépannage dans les 24 h.



P. VINCENT et Fils

Rue Supexhe, 229
SAINT-REMY Tél 041/87.43.44

OUI MADAME,

Des VINS et SPIRITUEUX de 1^{re} classe

En spécialité : « LE VIEUX FANEUR »

DES PRIX A TOUT CASSER

Raymond DAVISTER

Rue de la Fontaine, 8
4570 Blegny-Trembleur
Tél. 041/87.42.66

Et je livre à domicile



basket-ball

Blegny recevant Fléron et Bressoux, ses deux rivaux immédiats les 8 et 15 décembre, la situation aura sans doute évolué lorsque vous lirez cet article, et, espérons-le, sera-t-elle définitivement clarifiée. Actuellement, 4 équipes se tiennent de très près, Blegny 1^{er}, Fléron et Bressoux 2^e à 2 points, Visé 4^e à 4 points. Les matches opposant ces 4 équipes seront donc déterminants pour l'attribution du titre.

Dans l'attente de ces résultats importants, parlons plutôt des autres formations qui défendent nos couleurs en championnat.

Suivant le bel exemple tracé par la première, notre équipe réserve n'a pas encore connu les affres de la défaite après 3 mois de compétition. Les scolaires 73-74 qui en forment l'ossature se sont donc parfaitement adaptés à la compétition Senior. Cela est de bonne augure pour l'avenir, car bien dirigés par notre entraîneur L. Léonard, ces

joueurs ne tarderont pas à frapper à la porte de l'équipe première.

Placés dans une série très forte, les cadets sont souvent soumis à rude épreuve. Les succès qu'ils remportent n'en ont que plus de mérite. Une plus grande assiduité chez certains joueurs serait toutefois la bienvenue.

Après un début difficile, les Minimes et les Cadettes se sont bien repris, les Minimes se payant même le luxe d'aller vaincre Liège-Perron à Cointe après avoir pris la mesure de Saint-Louis. Les Cadettes ont remporté leur premier succès de la saison face à Retinne. Elles ont dû ensuite subir la loi de Rouheid mais ce fut à la suite d'un match très acharné voyant souvent Blegny au commandement.

Prochains matches :

12-1 9 h. 45 Blegny - Retinne
19-1 9 h. 45 Bleg. - St-Remaclé
18-1 14 h. 30 Minimes - I.S.L.
15 h. 45 Cadets - I.S.L.



cercle culturel

CINÉ-CLUB

Après un premier semestre d'activités très diverses, le Cercle Culturel vous propose pour les prochains mois : conférences, projection diapositives, reportages et films.

Quelques titres pour cette seconde partie :

- Un des meilleurs films du siècle : **Autant en emporte le vent** en couleurs, parlant français avec Clark Gable, Vivian Leigh, Olivia de Havilland. Grand spectacle, une œuvre passionnante et de grande beauté.

— **Home Sweet Home** une œuvre du jeune cinéaste belge, de Benoît Lamy.

— **Pour une poignée de dollars** Western pour les amateurs avec Clint Eastwood

— **Le serpent** film d'espionnage de Henri Verneuil, avec Yul Brynner, Henry Fonda.

Les dates vous seront communiquées dans les prochains numéros.

Ces séances sont placées sous les auspices des Affaires Culturelles de la Province de Liège.

Réponse au jeux-concours : TROUVEZ LA RIME

- Camille Melloy
- 1. Mais chantez-moi, mon cœur chavire !
Il était un petit NAVIRE.
- 2. C'est l'heure où le dolmen fait luire entre ses brèches
Des monceaux, aux tons d'or fanés, de feuilles SECHES.
- Alfred de Vigny
- 3. C'est moi qui fait parler l'épouse dans ses songes ;
La jeune fille heureuse apprend d'heureux MENSONGES.

- Lamartine
- 4. Insectes bourdonnants, assembleurs de nuages
Vous prendrez-vous toujours au piège des IMAGES.

- Henri de Régnier
- 5. Avril les a fait naître aux arbres rajeunis
Août voluptueux a couché ses MIDIS.

Les gagnants recevront, tout naturellement, un livre de poésies.

So l'Autobus

Po l'ome sô qui v'nève dè monter so l'autobus, dimoni dréssî è coulwer come bé des autes voyageurs, c'esteût dèdja on haut fait. Tot tranquile, i n'aveût d'rindjî nouk èt pèrsone n'î fève atinchon. Lu né pus ni s' mèsfyive di ré. Mins' so ré dè monde di timp, qwand l'autobus si r'méta èn-alèdje, i fa tot candjî. Tchance èt to, po l'ome èt po des autes, qu' n' lacha né l' baye. I n' fa ainsi qu'on dmé tour àtoù en voltige. Seul'mint, i s'aveût fait dèl pièce.

Po çou qu' polève co sûre, i prit sès cèses a pô tot z-apicant totes lès bayes qu'estîl a s' pwèrtèye; eune po chaque main èt 'ne treûzinme po s' raspoiy. Dimonou ainsi, lès brès' è creû èt l'tièsse divins lès spales, i t'nève astok. Come i n' vinève ré, i s'ridrèssa on pô èt... i s'èdwèrma, ou s' fout tot come. Riv'nou a lu deûs arèts pus long qu' n'èl comptéye, i s' clintcha po sayî d' louki à-d'foûs èt trova bon : « Avou cisse vapeûr-la so lès cérés, on n'arrive né a vèyî wice qu'on z-èst ! »

Li cuzé.

Ciney

POELERIE

DENOOZ

12, rue de la Station
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87.40.18



Vous y trouverez la gamme complète des appareils CINEY
CHARBON - MAZOUT - GAZ

FACILITES DE PAYEMENT



BOIS
SCIERIE
CAISSERIE

Eis DELMOTTE

S.P.R.L.

LA PROVIDENCE DES BRICOLEURS

Rue des Bruyères, 128

4030 Bois-de-Breux (Grivegnée) Tél. 04/65.12.68

Dépositaire des Menuiseries GIMM

BOIS ET PANNEAUX DE TOUTES NATURES — TOITURES
TOUT POUR DECORATION INTERIEURE ET EXTERIEURE
TOLES PLASTIQUES ET ACCESSOIRES

Maison J. SIMONIS-DIET

18, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY

Tél. 87.44.43

Quincaillerie - Poëlerie

Articles cadeaux

Dépositaire Nestor Martin

Ramontage de cheminées sans poussière

CORS, DURILLONS, CEILS-DE-PERDRIX

Extirpez-les aujourd'hui même, en employant

L'ANTICORS

- DIABLE VERT -

(emplâtre, liquide, pommade, à votre convenance)

qui vous en débarrasse complètement tout en désinfectant la région traitée.

Suppression de la douleur dès la première application.

Le plus connu des Anticors.

GRANDE EFFICACITÉ

TOUTES PHARMACIES